

Réf: Dossier N° 002575

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INTERINTERPRETER »

Siège social BINGERVILLE FEH KESSE, BOULEVARD MITTERAND,  
Immeuble AGOH, 3eme Etage, Porte 13, 01 BP 13089 Abidjan  
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INTERINTERPRETER »

Objet : TRADUCTION, INTERPRETATION, FORMATION ET ETUDES, REPRESENTATION COMMERCIALE, DEVELOPPEMENT D'AFFAIRES, RECRUTEMENT, DIVERS. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : BINGERVILLE FEH KESSE, BOULEVARD MITTERAND, Immeuble AGOH, 3eme Etage, Porte 13, 01 BP 13089 Abidjan 01

Gérant : M CAMARA DAHIRI KEHPAGNINLNAN EULOGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01175 du 16/06/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07749/GTCA/RC/2021 du 16/06/2021

